

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2016 PARTICULIERS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	TERRE SUISSE Produit de référence	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh ¹	TERRE D'ICI + 2.5 ct./kWh ²	TARIF STANDARD - 0.2 ct./kWh ³
PROVENANCE	100 % suisse	100 % suisse romande	100 % suisse romande (dont 20 % solaire de proximité)	Non déterminée
PRODUCTION	60 % hydraulique 40 % nucléaire	100 % hydraulique	20% solaire 80% hydraulique	Non déterminée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de CHF 100.- (sur des appareils efficients)	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de CHF 100.- (sur des appareils efficients) Kit de maîtrise de l'énergie	—

La composition des contrats Energies Libres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

¹ soit un surcoût d'environ 7 % sur votre facture.

² soit un surcoût d'environ 11 % sur votre facture.

³ soit environ 1 % de moins sur votre facture.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple: Ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double: Ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Double interruptible: Ce profil implique un délestage (coupure) pour les applications thermiques (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau). Romande Energie estime qu'il vaut mieux privilégier le profil sans délestage (Double), pour les applications pompe à chaleur.

Interruptible Court: Ce profil est destiné particulièrement au chauffe-eau électrique (boiler). Il dispose d'une fourniture journalière de 8

heures sur 24. Cette application nécessite un compteur additionnel qui engendre des frais supplémentaires de branchement, mais pas de frais de location de compteur.

Interruptible Long: Ce profil peut être utilisé pour des applications pompe à chaleur et chauffe-eau électrique. Il dispose d'une fourniture journalière de 20 heures sur 24 (4 x 1 heure de délestage réparties sur la journée). Cette application nécessite un compteur additionnel qui engendre des frais supplémentaires de branchement, mais pas de frais de location de compteurs. Nous déconseillons ce profil pour les pompes à chaleur situées en altitude.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Pro: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP* est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

Pro Intensif: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3 000 heures par année.

Le profil Pro ou Pro Intensif est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.

Comment estimer le montant de sa facture ?

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le simulateur de facture 2015 sur www.romande-energie.ch, rubrique Particuliers.

VOTRE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES :	HP ct./kWh		HC ct./kWh		HP ct./kWh		HC ct./kWh	
	TERRE SUISSE		TERRE ROMANDE		TERRE D'ICI		TARIF STANDARD	
Simple	9.70		11.20		12.20		9.50	
Double	11.00	7.10	12.50	8.60	13.50	9.60	10.80	6.90
Simple Interruptible ¹	9.70		11.20		12.20		9.50	
Double Interruptible ¹	11.00	7.10	12.50	8.60	13.50	9.60	10.80	6.90
Interruptible Court ¹	7.10		8.60		9.60		6.90	
Interruptible Long ¹	11.00	7.10	12.50	8.60	13.50	9.60	10.80	6.90
Pro	8.50	5.60	10.00	7.10	11.00	8.10	8.30	5.40
Pro intensif	8.50	5.60	10.00	7.10	11.00	8.10	8.30	5.40

UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
5.21		5.00	–
6.10	3.21	6.00	–
4.14		6.00	–
5.89	3.10	6.00	–
1.89		–	–
5.89	3.10	–	–
3.60	2.26	–	3.17
2.91	1.57	–	4.88

UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL & SERVICES SYSTÈME

HP ct./kWh	HC ct./kWh	Puissance CHF/kW/mois
1.37		–
1.54	1.02	–
1.17		–
1.46	0.98	–
0.66		–
1.46	0.98	–
1.09	0.84	0.56
0.96	0.72	0.85

ÉNERGIE RÉACTIVE FACTURÉE

2.82 ct./kVArh

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Les **taxes publiques et émoluments** que Romande Energie et les Services industriels de la commune de Bussigny reversent en totalité aux différents organes publics :

Prix en CHF hors TVA 8 %. Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

* Non assujettie à la TVA.

TAXES PUBLIQUES

Taxe fédérale	1.30 cts/kWh	
Taxe cantonale*	0.18 cts/kWh	
Emolument cantonal	0.02 cts/kWh	
Emolument communal	0.70 cts/kWh	
Taxe communale spécifique*	0.70 cts/kWh	pour efficacité énergétique

¹ Ces profils ne sont plus proposés pour les nouvelles installations.
Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

HP : heures pleines
HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.